

**Dimanche 30 septembre 2018**  
**18<sup>e</sup> dimanche après la Trinité**  
*Jacques 2, 1 - 13*

L'Épître de Jacques est connu dans nos Eglises protestantes pour être une « épître de paille » (l'expression est de Martin Luther). Jacques dit en effet que « la foi sans les œuvres est morte » (2/26) alors que Paul affirme le contraire : « l'homme est justifié par la foi, indépendamment des œuvres de la Loi » (Romains 3/28).

Ces voix dissonantes montrent non une contradiction, mais la variété, la diversité et la richesse du Christianisme dès le 1<sup>o</sup> siècle de notre ère. Les spécialistes hésitent aussi sur l'identité de l'auteur. S'agit-il de Jacques, le frère de Jésus, qui a joué un grand rôle dans l'Eglise de Jérusalem jusqu'en 62, date de sa mort ? Ou d'un autre auteur, qui voulait placer son ouvrage sous un patronage fameux ? Une chose paraît certaine : il écrit pour des chrétiens d'origine juive alors que Paul écrit ses épîtres pour des chrétiens d'origine grecque.

Jacques ne mentionne Jésus que deux fois, et encore, en passant. Par contre, on retrouve dans le livre des allusions au Sermon sur la montagne. Jacques travaille ainsi : il traduit les paroles de Jésus en un langage que ses auditeurs sont aptes à comprendre. C'est une tâche à laquelle chaque prédicateur est confronté chaque semaine. Il répond ainsi aux questions que se posaient ses lecteurs judéo-chrétiens, en particulier le rôle du culte et de la Loi, cette dernière étant centrale dans la foi juive.

En appelant à ne pas faire de distinction entre le riche et le pauvre au sein de la communauté, Jacques cite, en le déformant, le Code de sainteté du livre du Lévitique qui déclare, au chapitre 19 : « Ne commettez pas d'injustice dans le jugement : n'avantage pas le faible et ne favorise pas le grand, mais juge avec justice ton compatriote » (Lév 19/15). On remarquera que la dénonciation de l'injustice et l'appel à la justice sont communs au code de sainteté du Lévitique et à Jacques. En revanche, l'apôtre favorise les pauvres et condamne les riches : Dieu a choisi les pauvres pour les rendre riches en foi et héritiers du Royaume (v5). Les riches sont dépeints comme étant des oppresseurs qui exploitent les pauvres. Ce thème revient à plusieurs reprises dans l'Épître. Le chapitre 5 aboutit à une condamnation définitive : « Votre richesse est pourrie, vos vêtements rongés des vers ; votre or et votre argent rouillent, et leur rouille servira contre vous de témoignage, elle dévorera vos chairs comme un feu. Vous vous êtes constitué des réserves à la fin des temps ! Voyez le salaire des ouvriers qui ont fait la récolte dans vos champs : retenu par vous, il crie et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur Sabaoth ».

Jacques dénonce avec force l'injustice, le culte de l'argent-roi, ou comme on le dirait aujourd'hui, la finance. Il veut restaurer le principe élémentaire qui fonde la communauté chrétienne : l'égalité entre tous les baptisés. Ce n'est pas le compte bancaire ou tout autre signe extérieur de richesse qui me donne plus de dignité devant Dieu, mais c'est le fait que par le baptême, toute femme, tout homme est devenu en enfant de Dieu. Ce principe d'égalité a été formulé par Paul dans son épître aux Galates. Il écrit : « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car

tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ. » (Gal 3 / 27 -28) Et cette égalité fonde un autre principe, cher à notre République : la fraternité. Car étant égaux en Christ, nous sommes tous frères et sœurs en lui.

Jacques condamne la richesse. Curieusement, il n'appelle pas les riches à un devoir de solidarité avec les pauvres. Son monde est binaire, tout blanc ou tout noir.

Le nôtre est bien plus complexe et ce passage de Jacques nous rappelle notre devoir de ne pas abdiquer devant toutes formes d'injustice, de violence. Il nous faut condamner les théories racistes véhiculées par certains politiques. Jacques nous appelle au courage de la foi ! Pour cela, il nous indique la loi royale qui doit être au fondement de notre éthique et de nos engagements politiques de citoyen. C'est le commandement de Jésus : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Jésus ne l'a pas inventé : il se trouve dans le Code de sainteté du Lévitique, déjà cité précédemment. La nouveauté de Jésus, c'est qu'il le présente comme l'accomplissement de la Loi de Moïse. Il devient le critère sur lequel nous serons jugés, devant Dieu bien sûr, mais aussi devant les générations futures.

Le défi est immense et doit être relevé. Le 1<sup>o</sup> août dernier était le «Jour du dépassement écologique», la date à laquelle l'humanité commençait à vivre à crédit. Pour combien de temps encore ? C'est aussi le jour qui a vu la mort de dizaines de migrants en Méditerranée et le jour où de nombreuses frontières se sont fermées.

Il en va de notre responsabilité de chrétien de changer le monde en s'engageant en faveur des valeurs qui permettent de construire une société mondiale fondée sur la justice, la paix et l'engagement écologique. La loi royale de l'amour du prochain devient la loi de la liberté de toutes les femmes et de tous les hommes de bonne volonté

qui cherchent à changer le monde pour qu'une humanité future puisse exister dignement sur la terre.

Amen.

*Claude Conedera, pasteur du Ried Nord*

## **Cantiques**

- Psaume 118 1+2+4
- Tu veux à ton service 40 - 07 1- 3
- Dieu, fais de nous en Jésus-Christ 36 – 04 1 -4
- Demeure par ta grâce 62 - 78 1 - 5

## **Prière d'intercession**

Dieu plein de bonté,  
ton Fils a résumé ta volonté dans le commandement d'amour.  
Par lui, nous te prions.

Fais don de ton Esprit à ton Eglise  
et à tous ceux qui y exercent des responsabilités,  
afin qu'ils témoignent fidèlement de ton amour.

Nous te prions :

*Ass : Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous.*

Donne courage et force aux responsables politiques,  
afin qu'ils s'engagent pour la réconciliation et la paix et le respect de la création

Nous te prions :

*Ass : Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous.*

Prends pitié de tous ceux qui souffrent de maladie ou de la faim.  
Eveille en nous l'imagination et la disponibilité,  
afin de rechercher de nouveaux chemins

pour partager équitablement les biens de ce monde.

Nous te prions :

*Ass : Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous.*

Faisnous voir d'une façon nouvelle ton Fils dans notre vie quotidienne,  
afin que nos actes et nos paroles soient imprégnés par son Esprit.

Nous te prions :

*Ass : Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous.*

Donne le repos à nos défunts.

Fais sentir ta présence aux endeuillés  
pour qu'ils trouvent consolation et force.

Nous te prions :

*Ass : Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous.*

Dieu éternel, tu nous as offert ton amour par ton Fils  
et tu veux que nous vivions à son image.

Exauce nos prières, pour l'amour du Christ,  
qui vit et règne avec toi, dans l'unité du Saint-Esprit. Amen.

D'autres choix liturgique sont disponibles sur le site d'Yves Kéler :

<http://www.chants-protestants.com/index.php/liturgie-du-culte>